

28 juin 2019 -17:34

## Publication du rapport annuel 2018 du Service des décisions anticipées

Le Service des décisions anticipées (SDA) publie son rapport annuel 2018. Ces informations ont été présentée à la chambre et sont désormais disponible sur le site <https://www.ruling.be/fr/telechargements/rapport-annuel>.

Voici quelques faits marquants :

- Le nombre de demandes continue d'augmenter, soit une augmentation de 21% par rapport à 2017.
- Afin de parvenir à un traitement uniforme, depuis 2016, seule le SDA délivre des accords sur qui explique l'augmentation de ces demandes au cours des dernières années.
- De plus en plus de contribuables ont recours au régime fiscal favorable du droit d'auteur, comme en témoigne la forte augmentation de 115 % du nombre de décisions par rapport à 2017.
- En raison de l'introduction d'un nouveau régime pour les revenus d'innovation, le nombre de décisions a augmenté de 112 % par rapport à 2017.
- La diminution de 46 % du nombre de décisions concernant les plus-values sur actions s'explique par la modification de la législation relative à la notion de capital libéré.

*Le Service des Décisions Anticipées en matières fiscales (Ruling) est un service autonome du Service public fédéral Finances qui se prononce sur toute demande relative à l'application des lois d'impôt qui relèvent de ses compétences ou dont le SPF Finances assure le service de la perception et du recouvrement (sont visés ici certains impôts régionaux).*

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)